



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 mai 2006  
Français  
Original: anglais

---

### Rapport de fin de mandat sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste, établi par le Secrétaire général

#### Rectificatif

**Page 18, paragraphe 49, lire comme suit la troisième phrase :**

Le HCR a également prêté conseils au Gouvernement sur diverses questions liées aux réfugiés, notamment en encourageant le Timor-Leste à mettre en œuvre sans heurt la Convention relative au statut de réfugié de 1951, que le pays a ratifiée en mai 2003, et à adhérer aux instruments internationaux relatifs aux apatrides.

---

